



Tarifs et conditions générales

Mes chatons quittent la maison vermifugés, après le rappel de vaccination contre le typhus, coryza et la leucose, et après leur trois mois avec un certificat de bonne santé établi par le vétérinaire.

Tous mes chatons ont une puce électronique d'identification, un passeport européen, ils sont tous vermifugés plusieurs fois, ils ont tous une copie du test ADN PKD & FIV FELV NEGATIF des deux parents et un Kit chaton Royal canin et sont tous inscrits au LOOF.

Chaton de reproduction : C'est un bon chaton, sans défaut majeur, avec une bonne lignée, bon pedigree susceptible de donner naissance à une jolie descendance.

Entre 2500 et 3000 euros

Chaton d'exposition : Chaton qui a des chances de faire ses titres. Sans défaut éliminatoire et avec suffisamment de qualités pour bien représenter sa race en exposition.

À partir de 3000 euros

Chaton de compagnie : Tous les chatons de compagnie sans exception quittent la maison vers 3 mois et demi stérilisés ou castrés.

1500 euros

Chaton disponible : Chaton à réserver ou disponible immédiatement s'il a atteint l'âge de douze semaines.

Chaton en option : Chaton bloqué en attendant que le futur propriétaire puisse venir le choisir sur place et ait versé un acompte de réservation définitive lors de sa visite. L'option est levée quand l'acheteur est venu sur place, quelle que soit sa décision.

Une option peut être levée à tout moment et est limitée dans le temps, sauf accord particulier, sept jours au-delà de la quatrième semaine de vie du chaton. Passé ce délai, le chaton sera automatiquement reproposé à la vente.

Chaton réservé : Chaton définitivement choisi sur place, attribué au futur propriétaire et pour lequel un acompte de réservation a été versé.

L'acompte est une avance faite par l'acheteur au vendeur sur le prix total du contrat. En conséquence, la vente est ici définitivement conclue et exécutée partiellement. L'acheteur ne pourra donc pas se rétracter de ses engagements en abandonnant au vendeur l'acompte versé. L'acheteur doit obligatoirement payer la somme restant due, sauf négociations avec le vendeur.

Les réservations par internet ou par téléphone ne seront pas acceptées sauf si la distance ne permet pas une visite.

Lorsque vous avez choisi votre chaton, 40 % du montant est demandé en acompte pour que celui-ci vous soit destiné.

Je refuse les chèques au départ de mes chatons, seuls les paiements anticipés ou espèces sont admis.

Je souhaite rencontrer les futures familles d'accueil avant de leur confier un de mes chatons.

Mes chatons ne peuvent quitter la maison s'ils ne sont pas intégralement payés.

J'apprécie d'avoir régulièrement des nouvelles de mes bébés.

Dans ces seules conditions, le chaton vous sera réservé.

Comme le code de la consommation l'exige tout éleveur professionnel est tenu d'avoir un médiateur et c'est mon cas.

En cas de litige je vous invite à prendre contact avec de SNPCC, voici les coordonnées.

<https://mediateurprofessionchienchat.fr/>

Cordialement Myriam

<https://amarantiano.com>